

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
MONESTIER MERLINES DU 12 JANVIER 2024**

**Présents :** M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Géraldine GOURGEONNET, Mme Nathalie LAVAL, Mme Nathalie LE GALL, Mme Laurence LEPEITRE, Mme Maryvonne PRADEL, M. Marcel OLLIER.

**Absences excusées :**

**Absents :** M. Sylvain OLLIER.

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 08/12/2023

**I – DELIBERATIONS**

- Convention d'adhésion au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de Haute-Corrèze
- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

**II – AFFAIRES COURANTES**

- Repas des Aînés
- Fête des voisins
- Panneaux de signalisation

**III – QUESTIONS DIVERSES**



**\* APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08/12/2023**

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du 08/12/2023.

Votants : 10	Pouvoir : 0	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

**\* CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES  
AUTORISATIONS D'URBANISME DE HAUTE-CORREZE**

Lors du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023, HCC a délibéré pour une nouvelle convention concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les modifications de cette convention prévoient :

- D'intégrer la possibilité aux communes qui le souhaitent d'instruire les Cua, le service IADS continuant d'instruire les Cua pour les communes qui souhaitent continuer comme en 2023.

- D'intégrer la mise en place d'un logiciel de suivi des autorisations d'urbanisme à l'ensemble des communes adhérentes. Ce logiciel permettra de simplifier le travail des secrétaires de mairie au dépôt ainsi que celui de l'instruction au sein du service. Son utilisation répond aux demandes des services de l'Etat à qui les services instructeurs doivent transmettre les données (notamment Sitadel). L'investissement de ce logiciel est pris en charge par Haute-Corrèze Communauté. Une formation sera planifiée avant la mise en place du logiciel afin d'accompagner l'ensemble des secrétaires de mairie.
  
- La possibilité d'instauration d'un guichet unique comme fonctionnalité dans le logiciel, ce qui veut dire que les pétitionnaires qui le souhaiteront pourront déposer leur dossier depuis chez eux ; Ces données seront alors distribuées automatiquement aux communes pour avis du maire et vérification de la qualité des dossiers avant envoi au service instructeur.

Votants : 10	Pouvoir : 0	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

### **\* MISE EN PLACE DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le décret n°2023-1106 du 31 octobre 2023 permet aux organes délibérants d'une collectivité territoriale d'instituer pour certains agents publics une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.

Pour notre agent, la prime s'élève à 285.71 € maximum.

Madame le Maire informe que le Comité Technique a été saisi et a émis un avis favorable.

Votants : 10	Pouvoir : 0	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-------------	-----------	------------	----------------

### **\* AFFAIRES COURANTES :**

#### **Repas des Aînés**

#### **Fêtes des voisins**

Vendredi 31 mai 2024 – date officielle

Faire une communication pour les habitants.

#### **Panneaux de signalisation**

Achat de deux panneaux pour installer au niveau de chez M. GOURGEONNET.

Achat d'un panneau indiquant la fromagerie de l' Aire des Sully : voir avec M. GANDON

### QUESTIONS DIVERSES

Elections européennes le 09 juin. Prévoir 3 panneaux d'affichage

Clocher : travaux à prévoir Mise aux normes de l'armoire électrique

Voir avec M. PELISSIERE pour circulation sur la VC 3 entre le carrefour de l' Admission et la RD 181 (route de l'hôpital) Glissière de sécurité à prévoir ?

L'ordre du jour étant levé, Madame le maire lève la séance à 20h00.

<b>Le secrétaire de séance Elodie COURTET</b>	<b>Le Maire, Nathalie LE GALL</b>
	

